

UTILISER LES MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

A REMPLIR PAR L'ETUDIANT

UNIVERSITE ou
ETABLISSEMENT

AUTEUR :

NOM DE
NAISSANCE
PRENOM(S)

NOM D'USAGE

NOM FIGURANT SUR LA
PUBLICATION,

si différent des deux précédents

DATE DE NAISSANCE (*) (Format JJMMAAAA)

ADRESSE(*)

N° et RUE

CODE POSTAL

Pays

VILLE

ADRESSE

ELECTRONIQUE(*)

(facultatif)

DATE DE SOUTENANCE

ANNEE (AAAA)

MOIS (MM)

DIRECTEUR DE THESE

SPECIALITE

NOM

PRENOM (S)

TYPE DE DOCTORAT : COCHER LE TYPE DE DOCTORAT

THESE DOCTORAT

THESE D'EXERCICE

THESE DOCTORAT D'ETAT

DISCIPLINE

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Nombre de volumes :

Nombre total de pages :

Nombres de références bibliographiques :

AUCUN TEXTE MANUSCRIT N'EST ADMIS. DACTYLOGRAPHIER OU COLLER LE TEXTE IMPRIME DANS LES ZONES PREVUES.

TITRE DE LA THESE EN FRANÇAIS : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.

(*) Les informations demandées sur ce formulaire sont destinées, à l'exception de l'adresse, à la constitution du catalogue collectif du Sudoc. Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (arrêté du 10 septembre 1991 : publié au Journal Officiel du 1^{er} octobre 1991). La déclaration est obligatoire en application de l'arrêté du 25 septembre 1985 relatif au dépôt, signalement et reproduction des thèses ou travaux présentés en soutenance en vue du doctorat. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78 - 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne concerne que les informations de la première page de ce formulaire. Il peut s'exercer auprès de : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur - BP 4367 / 34196 MONTPELLIER CEDEX 5.

RESUME DE LA THESE EN FRANCAIS

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1700 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

Le doctorant adressera son texte sous forme électronique (disquette, etc.)

Pour les modalités pratiques, contactez votre bibliothèques.

RESUME DE LA THESE EN ANGLAIS*

TITRE DE LA THESE EN ANGLAIS* : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

***(non-obligatoire pour les thèses de Docteur en Pharmacie)**

PROPOSITION DE MOTS-CLES : ces termes décrivant le contenu de la thèse seront saisis dans le Sudoc.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

--

A REMPLIR PAR LE SERVICE DE DOCTORAT

**UNIVERSITE ou
ETABLISSEMENT**

AUTORISATION DE REPRODUCTION PAR LE JURY

- OUI**
- NON**
- NON** : thèse non reproduite car non corrigée dans les 3 mois réglementaires
- NON** : thèse confidentielle **JUSQU'EN**

--	--	--	--

<p>APRES VERIFICATION DATE et CACHET DU SERVICE DE DOCTORAT</p>
--

A REMPLIR PAR LA BIBLIOTHEQUE

CATALOGAGE DE LA THESE ASSURE PAR LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE OU DE L'ETABLISSEMENT

LOCALISATION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL

RBCCN

NUMERO D'IDENTIFICATION

Composé de 12 caractères : les 4 premiers indiquent l'année de soutenance, les 4 suivants définissent l'établissement, les 4 derniers correspondent à un numéro séquentiel

DISCIPLINE (telle qu'elle est indiquée sur la page de titre de la thèse.)

<input type="text"/>
<input type="text"/>

INDEXATION RAMEAU

1	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>

INDEXATION LIBRE

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

RAPPEL : SI LE JURY A AUTORISE LA REPRODUCTION DE LA THESE, UN EXEMPLAIRE DE LA THESE ET DU FORMULAIRE SERONT TRANSMIS A L'ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THESES (ANRT) DE GRENOBLE OU DE LILLE.

DATE ET CACHET DE L'ETABLISSEMENT
